

vent payer la guerre au Vietnam, ce que nous n'avons pas à faire.

Le ministre a aussi dit qu'en Grande-Bretagne, en Allemagne et dans les pays du Marché commun, les coûts ont augmenté plus rapidement qu'au Canada. Ma foi, monsieur l'Orateur, si l'indice des prix à la consommation de nos partenaires commerciaux outre-mer monte plus rapidement que le nôtre, comment le ministre espère-t-il que leurs marchandises toujours plus chères entreront au Canada à des prix inférieurs, aux termes de la négociation Kennedy, et amèneront nos fabricants et nos producteurs à baisser leurs prix? La chose est impossible. La théorie du ministre pourrait être exacte à la longue, pourvu qu'une certaine stabilité des prix règne dans les pays étrangers fabriquant les marchandises qui entreront au Canada et qui pourraient encourager les Canadiens à vendre à meilleur marché ici. Mais le ministre ne saurait entretenir de pareilles idées et, partant, il y a un élément de doute quant à l'efficacité de sa proposition.

• (3.40 p.m.)

J'attendrai une autre occasion pour examiner dans le détail les réductions de tarif proposées. Quand la mesure sera présentée, nous étudierons leurs répercussions en détail, quant à la réduction moyenne et aux changements d'une façon ou d'une autre, aux marchandises qui sont le plus touchées, et ainsi de suite.

Le ministre a fait valoir, tant à la Chambre qu'à l'extérieur, les majorations d'impôts que le gouvernement a établies pour siphonner les fonds inflationnistes. Il a dit aussi que la restriction du crédit bancaire causée par les mesures sévères prises par la Banque du Canada quant aux réserves secondaires allait forcer les banques à se procurer beaucoup plus de bons du Trésor et, partant, contrecarrer toute tentative de faire baisser les taux d'intérêt.

A mon sens, le ministre essaie de contenir l'inflation dite de processus classique, ce qui n'existe d'ailleurs pas, à l'aide de moyens conçus pour combattre l'inflation telle qu'elle est actuellement. L'inflation est ordinairement créée par trop de dollars et trop peu de produits. Une demande qui dépasse l'offre fait évidemment monter les prix. Le secteur du logement a ses particularités, à cause des restrictions sur le genre de logis en fonction du revenu. Il y a présentement sur le marché une pénurie de certaines denrées; les prix montent parce que trop de gens courent après des marchandises trop rares. C'est ce qui se produit en temps de guerre.

En effet, en temps de guerre, on arrête la fabrication de certaines marchandises et on oriente la production vers l'effort de guerre ou la fabrication d'articles essentiels. Plus de réfrigérateurs, de machines à laver ou de congélateurs. Laissez les forces du marché jouer et le prix de ces marchandises montera énormément. Pour combattre cette hausse, on éponge les revenus excédentaires par des impôts plus lourds et des emprunts forcés. C'est ce que le ministre cherche à faire. En retirant de l'économie 100 millions de dollars de plus, grâce à un accroissement des impôts par rapport à ceux de l'an dernier, et tel est l'effet net de ses propositions fiscales, se propose-t-il...

L'hon. M. Benson: Mille.

L'hon. M. Lambert: Mille millions ou un milliard. De cette façon, la demande de biens et services diminuera de un milliard de dollars. Que va-t-il se passer? Les biens vont s'accumuler sur le marché et les gens ne seront pas embauchés. Cette politique vise tout bonnement à encourager un certain degré de chômage par la non-production et le sous-emploi des biens et des avoirs utilisés actuellement. C'est tout ce que c'est.

Outre la taxation, la Banque du Canada force les banques à charte à adopter une politique de resserrement du crédit. Le ministre a approuvé les augmentations de taux d'intérêt. Le ministre va-t-il parler demain comme il l'a fait vendredi sur la hausse de l'intérêt préférentiel d'une de nos banques à charte? Il a déclaré sans ambages que les taux d'intérêt élevés aidaient à combattre l'inflation. Ils sont anti-inflationnistes. Ce sont les paroles mêmes du ministre. Ils découragent les gens d'emprunter. Nous nous attendons bien sûr à ce que le ministre ratifie l'augmentation du taux préférentiel à 8½ p. 100 ou à 9 p. 100. J'espère que le ministre corrigera cette impression, mais c'est ainsi qu'une partie de ses paroles sont rapportées. On rapporte que le ministre a déclaré notamment, que la hausse du taux préférentiel d'une banque à charte est en réalité une arme anti-inflationniste qui découragera les gens d'emprunter et, ainsi, de dépenser. Tel n'est pas mon avis, monsieur l'Orateur.

Quelle formule le ministre a-t-il conçue pour résoudre le problème de l'inflation: la fermeture des usines, l'oisiveté complète ou partielle des travailleurs, des salaires réduits le chômage ou le sous-emploi? Est-ce ainsi qu'il entend résoudre ce problème? Les provinces ont aussi réagi à cet emploi permanent de la surtaxe et de l'impôt de progrès social. Elles aussi cherchent des revenus additionnels, mais le ministre prend bien soin de bloquer une certaine source de revenus.